
RÈGLEMENT NUMÉRO REG-7-033

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE TARIFICATION REG-7 AFIN D'EN REMPLACER
LA GRILLE DE TARIFICATION**

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 26 mai 2020;

CONSIDÉRANT qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que le président d'assemblée a mentionné l'objet du présent règlement ainsi que sa portée;

QU'À SA SÉANCE DU 16 JUIN 2020, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le règlement REG-7 est modifié par le remplacement de sa grille de tarification en **ANNEXE A** par la nouvelle grille de tarification datée du 26 mai 2020, jointe en **ANNEXE A** du présent règlement pour en faire partie intégrante.
2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE A

La mairesse,

La greffière,

Doreen Assaad

Joanne Skelling



GRILLE DE TARIFICATION - JUIN 2020

RÈGLEMENT REG-7-033

ANNEXE A

Direction des finances
Document préparé par la division des revenus

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Administration générale	3
Bibliothèque	4
Divers	6
Loisirs	
Loisirs - Location et services	8
Inscriptions	12
Travaux publics	
Parcs et bâtiments	16
Fournitures, véhicules et équipements	17
Main-d'œuvre	21
Génie	24
Urbanisme et environnement	25

GRILLE DE TARIFICATION 2020

SECTION 1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
FRAIS D'ADMINISTRATION					
Frais d'administration ajoutés aux coûts facturés pour les réparations, dommages et services rendus par la Ville			15%, jusqu'à concurrence de 150,00 \$/événement (sauf exception)	O	O
Frais pour chèque ou prélèvement préautorisé non encaissable		Article 478.1 Loi sur les cités et villes	13,04 \$	O	O
Frais pour retrait ou correction de chèque postdaté	Sans frais dans les cas de vente de propriété, décès, transfert de compte à la suite de la fermeture d'une succursale bancaire		6,50 \$	E	E
Frais pour envoi certifié ou recommandé	Frais applicables lors de la procédure de vente pour non-paiement de taxes ou lors de la collection des comptes à recevoir		Selon le tarif en vigueur de Postes Canada	O	O
TAXES DE VENTE					
TPS	Taxe sur les produits et services	Loi sur la taxe d'accise d'accise	Selon le taux en vigueur de la Loi (5% au moment de l'adoption du règlement)		
TVQ	Taxe de vente provinciale sur les biens et services	Loi sur la taxe de vente du Québec	Selon le taux en vigueur de la Loi (9,975% au moment de l'adoption du règlement)		

GRILLE DE TARIFICATION 2020

SECTION 2 - BIBLIOTHÈQUE

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
ABONNEMENT					
N.B. : l'abonnement à la bibliothèque est sans frais pour les employés de la Ville de Brossard et les jeunes étudiants qui fréquentent une école de Brossard					
Abonnement bibliothèque - résidant / plateforme bciti			gratuit		
Abonnement bibliothèque - non-résidant / plateforme bciti			86,78 \$	O	O
Impression de carte			gratuit		
AMENDES					
Livres, livre sonore, CD musique, DVD, vidéo, revue en retard Prêt entre bibliothèques (P.E.B.)	Section <i>adulte</i>		0,15 \$/jour/doc.	E	E
			7,00 \$ max/doc.	E	E
	Section <i>jeune</i>		0,05\$/jour/doc.	E	E
			1,00\$ max/doc.		
			0,50 \$/jour/doc.	E	E
			7,00 \$ max/doc.	E	E
Frais administratifs dernière étape avis de retard	Tous		5,00 \$/dossier + amendes prévues	E	E
REPLACEMENT, PERTE OU BRIS					
Document perdu ou inutilisable car trop endommagé	Tous		prix doc. + 4,35\$	O	E
Revue perdue	Tous		6,85 \$	O	O
Dommage à un document	Bris mineur		1,74 \$	O	O
	Bris majeur (perte de valeur importante)		5,22 \$	O	O
PARC PUBLIC INFORMATIQUE					
Impression et photocopie	Noir et blanc		0,13 \$/page	O	O
	Couleur		1,00 \$/page	O	O
	Microforme		0,13 \$/page	O	O
FAB LAB					
Impression 3D filament			membre : 0,09 \$/gr non-membre : 0,26 \$/gr	O	O
Impression 3D résine			membre : 0,22 \$/gr non-membre : 0,65 \$/gr	O	O
Vinyle autocollant			membre : 0,04 \$/cm non-membre : 0,13 \$/cm	O	O
Vinyle transfert thermique			membre : 0,17 \$/cm non-membre : 0,52 \$/cm	O	O
Pressage à chaud			gratuit	O	O
Chandail à manches courtes			membre : 4,35\$/unité non-membre : 13,05 \$/unité	O	O
Entoilage			membre : 0,04 \$/cm non-membre : 0,13 \$/cm	O	O
Gravure et découpe laser			membre : 0,87 \$/minute non-membre : 2,61 \$/minute	O	O
Fraiseuse à commande numérique (CNC)			gratuit	O	O
Contreplaqué de merisier russe (1/4" x 15" x 30")			membre : 4,35 \$/unité non-membre : 13,05 \$/unité	O	O
Contreplaqué de merisier russe (1/8" x 15" x 30")			membre : 4,35 \$/unité non-membre : 13,05 \$/unité	O	O
Plastique (plastification)			membre : 0,09 \$/gr non-membre : 0,26 \$/gr	O	O

Épinglette			membre : 0,43 \$/unité non-membre : 1,30 \$/unité	O	O
Épinglette aimantée			membre : 0,87 \$/unité non-membre : 2,61 \$/unité	O	O
Accueil de groupes scolaires d'écoles hors territoire (1)			200,00	O	O
DIVERS					
Vente de sac réutilisable	Tous		0,87 \$	O	O
Vente d'écouteurs individuels	Tous		2,18 \$	O	O
Prêt entre bibliothèques	Tous		coût réel de l'emprunt	O	O

Salle d'animation : La salle d'animation de la bibliothèque répond dans un premier temps au besoin de la bibliothèque. Elle offre très peu de périodes de disponibilité. Cependant, cette salle fait exceptionnellement l'objet de demandes externes d'utilisation. Conditionnellement à sa disponibilité et dans le respect de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes, la Direction de la bibliothèque en permet le prêt ou la location. Elle se réfère alors à la Politique et à la grille de tarification prévue par la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire pour les salles sous sa gouverne.

(1) L'école internationale située à Greenfield Park est considérée comme étant sur le territoire tenant compte qu'un groupe nombre de Brossardois y poursuivent leurs études)

GRILLE DE TARIFICATION 2020

SECTION 3 - DIVERS

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
Les demandes d'accès à des documents sont régies par la loi. Ces tarifs suivent l'indexation d'un décret publié annuellement dans la gazette officielle.					
PHOTOCOPIE, COPIE DE RAPPORT, CERTIFICAT, BOUTONNIÈRE, ETC.					
Certificat de toute nature relatif à l'identité	Service donné aux résidents seulement		5,00 \$/unité	E	E
Assermentation (document à remplir)	Service donné aux résidents seulement		5,00 \$/unité	E	E
Assermentation (aucun document à remplir)	Service donné aux résidents seulement		5,00 \$/unité	E	E
Budget de l'année (MAMOT)			3,20 \$	E	E
Boutonnière avec sigle ou armoiries			3,50 \$	O	O
Confirmation d'encaissement			2,00 \$/confirmation	E	E
Réimpression à partir du système, d'une copie, d'une facture (taxe, biens et services, droit de mutation, etc.)			5,00 \$ pour l'année en cours 5,00 \$ pour les années antérieures	E E	E E
Impression d'un état-compte			5,00 \$	E	E
Relevé de taxes d'une propriété (confirmation de taxes) - Plateforme Immonet web ACCEO Solution	Utilisateurs réguliers (notaires) Informations privées		20\$/ Frais d'ouverture de dossier 60 \$/consultation	O O	O O
	Utilisateurs réguliers (commercial) Informations publiques		0\$/Frais d'ouverture de dossier 2,15 \$/consultation	O O	O O
Relevé de taxes d'une propriété (confirmation de taxes) - par télécopieur	Utilisateurs (notaires)		75,00 \$/relevés	E	E
Décalque vinyle ou renversé avec sigle			0,35 \$ 2,30 \$ la douzaine	O O	O O
Soumissions	Cahier des charges générales		50,00 \$	O	O
	Devis spécial municipal		50,00 \$ et plus	O	O
Règlement - fichier électronique	Zonage chapitres 1, 2, 3 et 4		50,00 \$	E	E
	Zonage compilation administrative		50,00 \$	E	E
MARIAGE CIVIL ET UNION CIVILE					
Célébration de mariage civil et union civile par le maire ou un représentant de la municipalité (Les droits perçus par le maire ou un représentant de la municipalité le sont pour le compte de la municipalité - art. 376 du Code Civil du Québec)	À l'hôtel de ville (Le tarif de location de la salle du conseil doit être ajouté à ce tarif)	Règlement tarif frais judiciaires	280,00 \$	O	O
	Sur le territoire de la municipalité mais à l'extérieur de l'hôtel de ville	Règlement tarif frais judiciaires	372,00 \$	O	O
Location de la salle du conseil pour célébration de mariage civil et union civile	(La location inclut les frais de conciergerie)		260,00 \$	O	O
TRANSACTIONS NOTARIÉES					
Acte de vente/achat			1 200,00 \$	O	O
Acte de cession/échange			1 200,00 \$	O	O
Acte de servitude			1 000,00 \$	O	O
Quittance			450,00 \$	O	O
Mainlevée partielle			450,00 \$	O	O
Copie conforme d'une minute			95,00 \$	O	O
LICENCE, GARDE ET DISPOSITION D'ANIMAL					
Licence de chien	Avec preuve de stérilisation		25,00 \$	E	E
	Sans preuve de stérilisation (1)		35,00 \$	E	E
	Avec preuve de stérilisation et micropuçage		20,00 \$	E	E
	Chien guide		gratuit		
	Licence perdue avec preuve de paiement		10,00 \$	E	E

Licence de chat	Avec preuve de stérilisation		15,00 \$	E	E
	Sans preuve de stérilisation (1)		20,00 \$	E	E
	Avec preuve de stérilisation et micropuçage		gratuit		
	Licence perdue avec preuve de paiement		10,00 \$	E	E
Expertise sur le comportement animal	Recommandations sur les mesures à prendre relativement à l'animal		Tarif selon les coûts du vétérinaire + 15%	E	E
Annulation d'un rendez-vous pour une expertise sur le comportement animal	Annulation d'un rendez-vous à moins de 48 heures d'avis		Tarif selon les coûts du vétérinaire + 15%	E	E
Appel de service	Ramassage et prise en charge d'un animal		Tarif selon les coûts facturés par les services de refuge animalier + 15%	E	E
Garde d'un animal	Hébergement quotidien d'un animal		Tarif selon les coûts facturés par les services de refuge animalier + 15%	E	E
Disposition d'un animal	Transfert ou euthanasie d'un animal		Tarif selon les coûts facturés par les services de refuge animalier ou du vétérinaire + 15%	E	E

(1) N'est pas soumis à l'exigence de faire stériliser si l'animal est âgé de moins de 6 mois ou de 10 ans et plus. Si la stérilisation est proscrite par un vétérinaire pour des raisons de santé de l'animal. Si le chat est enregistré auprès de l'Association féline canadienne. Si le chien est enregistré auprès du Club canin canadien.

RÉCUPÉRATION DES BIENS SUITE À UNE ÉVICTION

Transport et entreposage des biens			selon le coût réel + frais d'administration 15%	E	E
------------------------------------	--	--	-------------------------------------------------	---	---

ABONNEMENT bciti

	Résident	Non-résident		
Abonnement bciti bibliothèque annuel individuel	gratuit			
Abonnement bciti bibliothèque annuel familial	gratuit			
Abonnement/renouvellement bciti loisir individuel	s.o.	43,49 \$/an	O	O
Abonnement bciti loisirs annuel individuel en ligne	4,35 \$	s.o.	O	O
Abonnement bciti loisirs annuel familial en ligne	8,70 \$	s.o.	O	O
Abonnement bciti loisirs annuel individuel en personne	8,70 \$	s.o.	O	O
Abonnement bciti loisirs annuel familial en personne	17,39 \$	s.o.	O	O

GRILLE DE TARIFICATION - SECTION 4 - LOISIRS 2020

SECTION 4.1 LOCATION ET SERVICES

SUJET	RÉF. (Ville)	TARIF (excluant les taxes)						
		Organisme local (gratuit pour enfants et aînés - activité régulière) ⁽⁴⁾	Organisme régional	Organisme externe	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
					Résident	Non-résident		
ARÉNA ET TERRAINS SPORTIFS INTÉRIEURS								
COMPLEXE AQUATIQUE DE BROSSARD								
Bassin compétitif (par couloir)								
Bassin compétitif (1/2 bassin = 10 couloirs)								
Bassin compétitif (bassin complet = 20 couloirs)								
Bassin récréatif (5 couloirs)								
Bassin récréatif (bassin complet)								
Salle polyvalente (1/2 salle)								
Salle polyvalente (salle complète)								
Salle de réunion								
Salle "Fête d'enfants"								
ARÉNA MICHEL-NORMANDIN								
Patinage libre - Hockey libre								
Avec abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE - peu importe le jour et l'âge					gratuit	gratuit		
Sans abonnement bciti loisir - peu importe le jour et l'âge					3,60 \$	3,60 \$	O	O
Heures de glace - Septembre à avril inclusivement								
Lundi au vendredi de 0 h à 18 h, samedi et dimanche de 0 h à 6 h	*	⁽⁵⁾ 63,84\$/h	63,84\$/h	95,77 \$/h	95,77 \$/h	119,71\$ /h	O	O
Lundi au vendredi de 18 h à 24 h, samedi et dimanche de 6 h à 24 h		117,84\$/h	117,84\$/h	171,43\$/h	171,43\$/h	214,87\$ /h	O	O
Salle de réunion de septembre à août (réservation précédant ou suivant une réservation de patinoire)		gratuit	20,74 \$/h	31,10 \$/h	31,10 \$/h	31,10 \$/h	O	O
Heures de glace - Mai à août (avec ou sans glace)								
Toutes les heures	*	⁽⁵⁾ 63,85\$/h	63,85\$/h	95,77 \$/h	95,77 \$/h	119,71\$ /h	O	O
COMPLEXE SPORTIF BELL								
Terrain de soccer intérieur (heures prévues à l'entente)								
Glace (heures prévues à l'entente)								
Lundi au vendredi de 0 h à 18 h, samedi et dimanche de 0 h à 6 h	*	⁽⁵⁾ 63,84\$/h	63,84\$/h	95,77 \$/h			O	O
Lundi au vendredi de 18 h à 24 h, samedi et dimanche de 6 h à 24 h		117,845\$/h	117,845\$/h	171,43\$/h			O	O
Patinage libre								
Avec abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE - peu importe le jour et l'âge	*				gratuit	gratuit		
Sans abonnement bciti loisir - peu importe le jour et l'âge					4,35 \$	4,35 \$	O	O
Patinoires extérieures (établissement scolaire seulement) ⁽³⁾					18,37 \$/h		O	O
PISCINES EXTÉRIEURES								
Activités (plateau - gratuit pour CSMV)		28,64 \$/h	28,64 \$/h	42,96 \$/h	39,27 \$/h	64,81 \$/h	O	O
Surveillant-sauveteur		25,31 \$/h	25,31 \$/h	25,31 \$/h	25,31 \$/h	25,31 \$/h	O	O
Montage (15 minutes obligatoires avec la location de la piscine)		6,33 \$/h	6,33 \$/h	6,33 \$/h	6,33 \$/h	6,33 \$/h	O	O
Démontage (15 minutes obligatoires avec la location de la piscine)		6,33 \$/h	6,33 \$/h	6,33 \$/h	6,33 \$/h	6,33 \$/h	O	O
TERRAINS SPORTIFS EXTÉRIEURS								
TENNIS MICHEL-NORMANDIN ET VICTORIN								
Tennis extérieur avec abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE								
Lundi au vendredi de 8 h à 17 h - simple et double					gratuit			
Lundi au vendredi de 17 h à 23 h - simple / fin de semaine de 8 h à 23 h - simple					2,71 \$/h/pers.		O	O
Lundi au vendredi de 17 h à 23 h - double / fin de semaine de 8 h à 23 h - double					1,81 \$/h/pers.		O	O
Abonnement saison - famille					90,48 \$		O	O
Abonnement saison - 18 ans et plus					45,24 \$		O	O
Abonnement saison - moins de 18 ans					22,61 \$		O	O
Tennis extérieur sans abonnement bciti								

Lundi au vendredi de 8 h à 17 h simple et double (sans réservation)					gratuit	gratuit		
Lundi au vendredi de 17 h à 23 h - simple / fin de semaine de 8 h à 23 h - simple					4,52\$/h/pers	4,52\$/h/pers	0	0
Lundi au vendredi de 17 h à 23 h - double / fin de semaine de 8 h à 23 h - double					2,71/h/pers	2,71/h/pers	0	0
ÉCOLE SAINTE-CLAIRE								
Tennis extérieur - Tous					gratuit	gratuit		
PARCS SPORTIFS								
Balle, soccer extérieur, football, volleyball (Sorbonne seulement) ⁽³⁾								
Terrain synthétique et parc Illinois Avec service		28,63 \$/2 h	28,63 \$/2 h	42,96 \$/2 h	42,96 \$/2 h	52,36 \$/2 h	0	0
Avec service (2 heures minimum)		14,33 \$/h	14,33 \$/h	21,48 \$/h	21,48 \$/h	26,18 \$/h	0	0
Sans service (naturel seulement) 2 heures minimum		4,77 \$/2h	4,77 \$/2h	7,15 \$/2h	7,15 \$/2h	7,15 \$/2h	0	0
LOCATION DE LOCAUX INCLUANT LA SURVEILLANCE DE BASE								
CENTRE SOCIOCULTUREL								
Salle Brossard								
Activités (montage, démontage et ménage obligatoire avec la location de la salle selon la tarification)		42,41 \$/h ^{(6) (7)}	42,41 \$/h ^{(8) (7)}	63,61 \$/h	63,61 \$/h	63,61 \$/h	0	0
Deux heures de préparation gratuites pour les réservations de 5 heures ou plus		gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit		
Temps supplémentaire pour préparation de la salle		29,25 \$/h	29,25 \$/h	43,89 \$/h	43,89 \$/h	43,89 \$/h	0	0
Atrium								
Activités (location, ménage, montage, démontage, avec location salle Brossard)	*	gratuit ^{(6) (7)}	gratuit ⁽⁸⁾	gratuit	gratuit	gratuit		
Activités		16,97 \$/h ^{(6) (7)}	16,97 \$/h ⁽⁸⁾	25,45 \$/h	25,45 \$/h	25,45 \$/h	0	0
Salle de danse								
Activités	*	20,74 \$/h ^{(6) (7)}	20,74 \$/h ⁽⁸⁾	31,10 \$/h			0	0
Atelier d'art								
Activités	*	20,74 \$/h ^{(6) (7)}	20,74 \$/h ⁽⁸⁾	31,10 \$/h			0	0
CENTRES COMMUNAUTAIRES ET SALLE D'ANIMATION DE LA BIBLIOTHÈQUE								
Activités	*	20,74 \$/h ^{(6) (7)}	20,74 \$/h ⁽⁸⁾	31,10 \$/h			0	0
PAVILLON MULTIFONCTIONNEL AU PARC RADISSON								
Activités au chalet	*	20,74 \$/h ^{(6) (7)}	20,74 \$/h ⁽⁸⁾	31,10 \$/h			0	0
Activités au pavillon (surveillant tarifé obligatoire pour le privé résidant)		20,74 \$/h ^{(6) (7)}	20,74 \$/h ⁽⁸⁾	31,10 \$/h	31,10 \$/h		0	0
CHALET GRAND PARC URBAIN								
Activités au chalet (surveillant tarifé obligatoire pour le privé résidant)	*	20,74 \$/h ^{(6) (7)}	20,74 \$/h ⁽⁸⁾	31,10 \$/h	31,10 \$/h		0	0
ÉCOLES PRIMAIRES								
Salle polyvalente	*	20,74 \$/h ^{(6) (7)}	20,74 \$/h ⁽⁸⁾	31,10 \$/h	31,10 \$/h		0	0
Gymnase		25,45 \$/h ^{(6) (7)}	25,45 \$/h ⁽⁸⁾	38,16 \$/h	38,16 \$/h		0	0
ÉCOLES SECONDAIRES (Antoine-Brossard et Lucille-Teasdale)								
Salle de réunion, de musculation, etc.	*	20,74 \$/h ^{(6) (7)}	20,74 \$/h ⁽⁸⁾	31,10 \$/h			0	0
Palestre (Antoine-Brossard seulement)	*	25,45 \$/h ^{(6) (7)}	25,45 \$/h ⁽⁸⁾	38,16 \$/h			0	0
Gymnase double	*	33,92 \$/h ^{(6) (7)}	33,92 \$/h ⁽⁸⁾	50,89 \$/h			0	0
Sauveteur unitaire (CSMV)		25,31 \$/h					0	0
Piscines (avec sauveteur)					89,89 \$/h	115,43 \$/h	0	0
Piscines (sans sauveteur)		28,64 \$/h	28,64 \$/h	42,96 \$/h			0	0
Cafétéria (Antoine-Brossard seulement)		45,24 \$/h ^{(6) (7)}	45,24 \$/h ⁽⁸⁾	66,82 \$/h			0	0
Auditorium (Antoine-Brossard seulement)		40,54 \$/h ^{(6) (7)}	40,54 \$/h ⁽⁸⁾	60,790 \$/h			0	0
Agora (Lucille-Teasdale seulement)	*	30,16 \$/h ^{(6) (7)}	30,16 \$/h ⁽⁸⁾	45,24 \$/h			0	0
L'ÉTOILE DU QUARTIER DIX30 - LE CLUB DU QUARTIER DIX30								
Forfait fixe de 8 heures de location de la salle - Configuration à l'italienne pour l'Étoile et de type cabaret pour Le Club	*	334,16 \$ (41,77 \$/hre x 8 hres)					0	0
Inlus : 16 heures d'entretien ménager et 24 heures de personnel d'accueil (placiers)								
SERVICES *Ces tarifs sont doublés lors des jours fériés								
Montage (minimum 3 heures)*		23,39 \$/h	23,39 \$/h	30,72 \$/h	30,72 \$/h	38,02 \$/h	0	0
Montage CSC (salle Brossard) - (obligatoire avec location de salle)	*	80,38 \$	80,38 \$	120,57 \$	120,57 \$	120,57 \$	0	0
Montage CSC (Atrium et bas) et événement extérieur (minimum 3 heures)*		24,70 \$/h	24,70 \$/h	32,06 \$/h	32,06 \$/h	39,34 \$/h	0	0
Démontage (minimum 3 heures)*		23,39 \$/h	23,39 \$/h	30,72 \$/h	30,72 \$/h	38,02 \$/h	0	0
Démontage CSC (salle Brossard) - (obligatoire avec location de salle)		59,79 \$	59,79 \$	89,70 \$	89,70 \$	89,70 \$	0	0

Démontage CSC (Atrium et bas) et événement extérieur (minimum 3 heures)*		24,70 \$/h	24,70 \$/h	32,06 \$/h	32,06 \$/h	39,34 \$/h	O	O
Ménage CSC (salle Brossard) - (obligatoire avec location de salle)		75,48 \$	75,48 \$	113,22 \$	113,22 \$	113,22 \$	O	O
Ménage supplémentaire CC et école (minimum 3 heures)*		23,39 \$/h	23,39 \$/h	30,72 \$/h	30,72 \$/h	38,02 \$/h	O	O
Ménage supplémentaire au CSC et événement extérieur (minimum 3 heures)*	*	24,70 \$/h	24,70 \$/h	32,06 \$/h	32,06 \$/h	39,34 \$/h	O	O
Surveillant CC et écoles		23,39 \$/h	23,39 \$/h	30,72 \$/h	30,72 \$/h	38,02 \$/h	O	O
Surveillant CSC et événement extérieur		24,70 \$/h	24,70 \$/h	32,06 \$/h	32,06 \$/h	39,34 \$/h	O	O
Temps supplémentaire de surveillant pendant un congé férié (CC et écoles)		23,39 \$/h	23,39 \$/h	30,72 \$/h	30,72 \$/h	38,02 \$/h	O	O
Temps supplémentaire de surveillant pendant un congé férié (CSC)		24,70 \$/h	24,70 \$/h	32,06 \$/h	32,06 \$/h	39,34 \$/h	O	O
Technicien audiovisuel (minimum 4 heures)*		41 \$/h	41 \$/h	71,76 \$ / h	71,76 \$ / h	71,76 \$ / h	O	O
Frais de transport d'équipement loué		gratuit	89,53 \$ aller-retour	134,27 \$ aller-retour	134,27 \$ aller-retour	165,72 \$ aller-retour	O	O
SOCAN - DROITS SUR EXÉCUTION MUSIQUE								
Socan tarif 8 - musique sans danse	*	35,59 \$/événement	35,59 \$/événement	35,59 \$/événement	35,59 \$/événement	35,59 \$/événement	O	O
Socan tarif 8 - musique avec danse		71,24 \$/événement	71,24 \$/événement	71,24 \$/événement	71,24 \$/événement	71,24 \$/événement	O	O
LOCATION D'ÉQUIPEMENTS ⁽³⁾								
Son								
Ensemble fixe CSC sans technicien		Gratuit	73,71 \$	110,55 \$	147,41 \$	221,82 \$	O	O
Ensemble de sonorisation pour spectacle	*	gratuit + 4h min. de technicien	73,71 \$ ⁽⁶⁾ + 4h min. de technicien	110,55 \$ + 4h min. de technicien	147,41 \$ + 4h min. de technicien	221,82 \$ + 4h min. de technicien	O	O
Microphone sans fil (la gratuité ne s'applique pas pour le local)		24,57 \$ + 4h min. de technicien	24,57 \$ ⁽⁶⁾ + 4h min. de technicien	36,84 \$ + 4h min. de technicien	49,14 \$ + 4h min. de technicien	49,14 \$ + 4h min. de technicien	O	O
Ensemble de conférence		gratuit	24,57 \$	36,84 \$	49,14 \$	49,14 \$	O	O
Diffusion								
Module de scène / praticables		gratuit	2,83 \$/unité ⁽⁶⁾	4,24 \$/unité	5,66 \$/unité	5,66 \$/unité	O	O
Escalier de scène	*	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	O	O
Ensemble de 3 jupettes de scène		gratuit	23,56 \$	35,33 \$	47,12 \$	47,12 \$	O	O
Ensemble de 3 rideaux noirs autoportants		gratuit	47,12 \$	70,69 \$	94,26 \$	94,26 \$	O	O
Panneaux d'exposition et de kiosques		gratuit	1,89 \$/unité	2,81 \$/unité			O	O
Panneaux d'exposition et de kiosques (écoles seulement)					3,75 \$/unité		O	O
Plancher de danse		gratuit	gratuit	gratuit	0,28 \$ /pi ²	0,38 \$ /pi ²	O	O
Éclairage								
Ensemble d'éclairage portatif		gratuit	24,57 \$	36,84 \$	49,13 \$	49,13 \$	O	O
Ensemble d'éclairage pour spectacle		gratuit + 4h min. de technicien	73,71 \$ ⁽⁶⁾ + 4h min. de technicien	110,55 \$ + 4h min. de technicien	147,41 \$ + 4h min. de technicien	221,82 \$ + 4h min. de technicien	O	O
Projection video								
Projecteur multimédia	*	gratuit + 4h min. de technicien	73,71 \$ ⁽⁶⁾ + 4h min. de technicien	110,55 \$ + 4h min. de technicien	147,41 \$ + 4h min. de technicien	221,82 \$ + 4h min. de technicien	O	O
Ensemble de contrôle vidéo (la gratuité ne s'applique pas pour le local)		73,71 \$ ⁽⁶⁾ + 4h min. de technicien	73,71 \$ ⁽⁶⁾ + 4h min. de technicien	110,55 \$ + 4h min. de technicien	147,41 \$ + 4h min. de technicien	221,82 \$ + 4h min. de technicien	O	O
Caméra vidéo / Transfert vidéo sur DVD (la gratuité ne s'applique pas pour le local)		73,71 \$ ⁽⁶⁾ + 4h min. de technicien	73,71 \$ ⁽⁶⁾ + 4h min. de technicien	110,55 \$ + 4h min. de technicien	147,41 \$ + 4h min. de technicien	221,82 \$ + 4h min. de technicien	O	O
Réceptions								
Tables sur place (peu importe la quantité)		gratuit	gratuit ⁽⁶⁾	gratuit	gratuit	gratuit		
Tables additionnelles		gratuit	2,36 \$/table	3,52 \$/table	3,52 \$/table	3,52 \$/table	O	O
Chaises sur place (peu importe la quantité)		gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit		
Chaises additionnelles	*	gratuit	14,13 \$/chariot (25)	21,21 \$/chariot (25)	21,21 \$/chariot (25)	21,21 \$/chariot (25)	O	O
Bar de 48 " sur place		gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	E	E
Bar 48 " additionnel		gratuit	18,84 \$/unité	28,27 \$/unité	28,27 \$/unité	28,27 \$/unité	O	O
Support à manteaux avec cintres		gratuit	15,96 \$/4 unités	23,94 \$/4 unités	23,94 \$/4 unités	23,94 \$/4 unités	O	O
Poteaux de circulation avec câbles		gratuit	15,96 \$/6 unités	23,94 \$/6 unités	23,94 \$/6 unités	23,94 \$/6 unités	O	O
Autres équipements								
Barrières en métal		gratuit	1,89 \$/jour/unité (8) 8,01 \$/sem./unité	2,82 \$/jour/unité 12,01 \$/sem./unité	2,82 \$/jour/unité 12,01 \$/sem./unité	2,82 \$/jour/unité 12,01 \$/sem./unité	O	O
Gradins (sur le territoire de Brossard seulement)		gratuit	coût du transport	coût du transport			O	O
Feuilles de masonite pour recouvrir le plancher (ruban non fourni par la Ville) (sur le territoire de Brossard seulement)		gratuit	0,48 \$/unité (8)	0,70 \$/unité			O	O

Distribution électrique 40 AMP	*	gratuit + 8h min. de technicien	23,56 \$ ⁽⁶⁾ + 8h min. de technicien	35,33 \$ + 8h min. de technicien			O	O
Distribution électrique 40 AMP (écoles seulement)					35,33 \$ + 8h min. de technicien		O	O
Plancher (bande de patinoire)		gratuit	coût du transport	coût du transport			O	O
Lavabo sanitaire mobile		gratuit + 8h min. de technicien	70,69 \$ + 8h min. de technicien	106,03 \$ + 8h min. de technicien			O	O
Instruments de musique (cours seulement)								
Violon et guitare (septembre à mai)					110,76\$ / année	110,76\$ / année	O	O
Violon et guitare (septembre à décembre)					55,38\$ / session	55,38\$ / session	O	O
Violon et guitare (janvier à mai)					55,38\$ / session	55,38\$ / session	O	O
Pénalités								
Frais d'annulation de réservation - tel que stipulé aux contrats		selon le contrat	selon le contrat	selon le contrat	selon le contrat	selon le contrat	O	O
Retard dans le retour d'équipement	*	14,04 \$/jour	14,04 \$/jour	21,07 \$/jour	26,34 \$/jour	26,34 \$/jour	O	O

* = Selon la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*

⁽¹⁾ = Le soutien et les services offerts ne s'appliquent pas dans le cas de l'utilisation de la salle Edgard-Fruitier de l'Étoile / Banque Nationale

⁽²⁾ = Requirers minimum 1 surveillant pour montage/démontage (2 X 3 heures) maximum 24 heures pour montage/démontage (4 surveillants X 3 heures X 2) variable selon le nombre de bénévoles fournis par l'organisme.

⁽³⁾ = Tarifs prévus au protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives avec la CSMV

⁽⁴⁾ = Enfant : moins de 18 ans - Adulte : 18 - 54 ans - Aîné : 55 ans et plus

⁽⁵⁾ = Exception faite des organismes de sports de glace et de soccer pour lesquels le nombre maximal d'heures de gratuité est fixé par entente.

⁽⁶⁾ = Si l'organisme utilise plusieurs locaux simultanément sur un même site, le 1^{er} local (le plus coûteux) est tarifé à 100 %; le 2^e local et les suivants sont tarifés à 50 %.

⁽⁷⁾ = Deux gratuits par année, dont une au Centre socioculturel, excluant les événements extérieurs. Les événements extérieurs sont gérés de la même façon que les activités régulières.

⁽⁸⁾ = Une gratuité par année, excluant les événements extérieurs. Les événements extérieurs sont gérés de la même façon que les activités régulières.

⁽⁹⁾ = À la condition que les travaux requis puissent se faire à l'intérieur de l'horaire normal de travail et n'entraînent pas de coûts supplémentaires à la Ville. Cette gratuité ne s'applique pas dans le cas des terrains sportifs.

Définitions:

Organisme : organisme ayant été reconnu selon son statut (local, régional, externe) par la Direction loisir, culture et vie communautaire

Résidant : sur le territoire de Brossard / Non-résidant : à l'extérieur du territoire de Brossard

Notes :

- Les partis politiques obtiennent le tarif "privé résidant"

- Barrières, tables et chaises gratuites pour les Villes de l'agglomération de Longueuil

- Les équipements prêtés au privé doivent être utilisés dans les installations de la Ville.

- Gratuité pour l'utilisation des locaux lors d'activités administratives par les composantes de l'agglomération de Longueuil (police, incendie, CRÉ, syndicat des pompiers, fraternité des policiers, etc.), dans la mesure où aucuns frais ne sont occasionnés à la Ville et que les locaux sont disponibles. Dans ce cas, tous les frais y étant reliés leur sont facturés (surveillance, technique ou autre).

GRILLE DE TARIFICATION - SECTION 4 - LOISIRS 2020

SECTION 4.2 - INSCRIPTIONS

Description	Privé		TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
	Résident	Non-résident		
SALONS				
SALON DES ARTS VISUELS				
Inscriptions	48,85 \$	48,85 \$	O	O
SALON DES SAVEURS DES FETES				
Analyse de dossier	17,39 \$	17,39 \$	O	O
LOCATION DE KIOSQUE				
kiosque 5 x 5 pieds (loft)	78,27 \$	78,27 \$	O	O
kiosque 4 x 8 pieds	147,85 \$	147,85 \$	O	O
kiosque 4 x 16 pieds	213,08 \$	213,08 \$	O	O
ACTIVITÉS DE VENTE DE PRODUITS DANS L'OFFRE ÉVÉNEMENTIELLE				
Location de kiosque	47,83 \$	47,83 \$	O	O
Abonnement de spectacle (série de 4 cafés-concerts)	74,52 \$	74,52 \$	O	O
Billet de concert à l'unité	22,17 \$	22,17 \$	O	O
Billet de spectacle à l'unité (thématique, autre)	24,84 \$	24,84 \$	O	O
Billet de spectacle à l'unité (clientèle enfant)	9,57 \$	9,57 \$	O	O
ÉCOLE DE MUSIQUE (1) : leçon individuelle de piano, violon, chant, guitare classique et électrique, basse électrique - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE				
30 minutes - tarif enfant	18,21\$ / leçon	18,21\$ / leçon	E	E
45 minutes - tarif enfant	23,41\$ / leçon	23,41\$ / leçon	E	E
60 minutes - tarif enfant	28,61\$ / leçon	28,61\$ / leçon	E	E
30 minutes - tarif adulte	18,55\$ / leçon	18,55\$ / leçon	O	O
45 minutes - tarif adulte	23,07\$ / leçon	23,07\$ / leçon	O	O
60 minutes - tarif adulte	27,60\$ / leçon	27,60\$ / leçon	O	O
Application du rabais familial				
Un rabais de 10 % est applicable si deux membres d'une même famille s'inscrivent à l'activité. Le rabais est de 15 % si le nombre est supérieur à deux.				
CONDITIONNEMENT PHYSIQUE (1) - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE				
Conditionnement physique 18 ans et + (12 semaines)				
Tarif 1 fois semaine	93,20 \$	93,20 \$	O	O
Tarif 2 fois semaine	156,06 \$	156,06 \$	O	O
Tarif 3 fois semaine	168,56 \$	168,56 \$	O	O
Tarif 4 fois semaine	183,09 \$	183,09 \$	O	O
Conditionnement physique 18 ans et + (7 semaines)				
Tarif 1 fois semaine	54,60 \$	54,60 \$	O	O
Tarif 2 fois semaine	69,69 \$	69,69 \$	O	O
Tarif 3 fois semaine	92,39 \$	92,39 \$	O	O
Tarif 4 fois semaine	100,30 \$	100,30 \$	O	O
Conditionnement physique 45 ans et + (12 semaines)				
Tarif 1 fois semaine	62,42 \$	62,42 \$	O	O
Tarif 2 fois semaine	80,54 \$	80,54 \$	O	O
Tarif 3 fois semaine	107,68 \$	107,68 \$	O	O
Tarif 4 fois semaine	117,57 \$	117,57 \$	O	O
Conditionnement physique 45 ans et + (7 semaines)				
Tarif 1 fois semaine	36,41 \$	36,41 \$	O	O
Tarif 2 fois semaine	47,02 \$	47,02 \$	O	O
Tarif 3 fois semaine	62,83 \$	62,83 \$	O	O
Tarif 4 fois semaine	68,60 \$	68,60 \$	O	O
Conditionnement physique 60 ans et + (12 semaines)				
Tarif 1 fois semaine	62,42 \$	62,42 \$	O	O
Tarif 2 fois semaine	80,54 \$	80,54 \$	O	O
Tarif 3 fois semaine	107,68 \$	107,68 \$	O	O
Conditionnement physique 60 ans et + (7 semaines)				
Tarif 1 fois semaine	36,41 \$	36,41 \$	O	O
Tarif 2 fois semaine	47,02 \$	47,02 \$	O	O
Tarif 3 fois semaine	62,83 \$	62,83 \$	O	O

Pilates					
Pilates régulier -12 semaines- 1 X sem	63,33 \$	63,33 \$	O	O	
Pilates estival -7 semaines	36,92 \$	36,92 \$	O	O	
Cardio tonus (12 semaines)					
Cardio tonus jour. Tarif 1 fois semaine	77,82 \$	77,82 \$	O	O	
Cardio tonus jour. Tarif 2 fois semaine	101,35 \$	101,35 \$	O	O	
Cardio tonus jour. Tarif 3 fois semaine	135,73 \$	135,73 \$	O	O	
Cardio tonus jour. Tarif 4 fois semaine	146,59 \$	146,59 \$	O	O	
Cardio tonus jour. Tarif 5 fois semaine	159,26 \$	159,26 \$	O	O	
Cardio tonus PM. Tarif 1 X semaine	62,42 \$	62,42 \$	O	O	
Cardio tonus PM. Tarif 2 X semaine	80,54 \$	80,54 \$	O	O	
Cardio tonus (7 semaines)					
Cardio tonus jour. Tarif 1 fois semaine	45,39 \$	45,39 \$	O	O	
Cardio tonus jour. Tarif 2 fois semaine	59,16 \$	59,16 \$	O	O	
Cardio tonus jour. Tarif 3 fois semaine	79,20 \$	79,20 \$	O	O	
Cardio tonus jour. Tarif 4 fois semaine	85,53 \$	85,53 \$	O	O	
Cardio tonus jour. Tarif 5 fois semaine	92,87 \$	92,87 \$	O	O	
Cardio tonus PM. Tarif 1 X semaine	36,41 \$	36,41 \$	O	O	
Cardio tonus PM. Tarif 2 X semaine	47,02 \$	47,02 \$	O	O	
Circuit vitalité					
Tarif 1 fois semaine / annulé faute de participant en 2018 (NE FIGURE PLUS À LA PROGRAMMATION 2019)	22,61 \$	22,61 \$	O	O	
Stretching					
Tarif 1 fois semaine-12 semaines	62,42 \$	62,42 \$	O	O	
Tarif 2 fois semaine-12 semaines	80,54 \$	80,54 \$	O	O	
Tarif 3 fois semaine-12 semaines	107,68 \$	107,68 \$	O	O	
Tarif 1 fois semaine - estivale (7 semaines)	36,41 \$	36,41 \$	O	O	
Tarif 2 fois semaine - estivale (7 semaines)	47,02 \$	47,02 \$	O	O	
Tarif 3 fois semaine - estivale (7 semaines)	62,83 \$	62,83 \$	O	O	
Marche estivale					
Tarif 1 fois semaine- 7 semaines	54,62 \$	54,62 \$	O	O	
Tarif 2 fois semaine- 7 semaines	69,68 \$	69,68 \$	O	O	
Tarif 3 fois semaine- 7 semaines	92,64 \$	92,64 \$	O	O	
Badminton libre					
Terrain de badminton / réservation 1h maximum	10,44 \$/h	10,44 \$/h	O	O	
Pickleball					
Pickleball 12 semaines	52,19 \$	52,19 \$	O	O	
Pickleball 7 semaines	30,44 \$	30,44 \$	O	O	
Pickleball à la séance	4,35 \$	4,35 \$	O	O	
TENNIS (1) - COURS - 12 semaines - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE					
Mini-tennis 5-6 ans	78,03 \$	78,03 \$	E	E	
Débutant 7-10 ans	78,03 \$	78,03 \$	E	E	
Initié et avancé 7-10 ans	119,65 \$	119,65 \$	E	E	
Débutant 11-17 ans	131,20 \$	131,20 \$	O	O	
Initié et avancé 11- 17 ans	131,20 \$	131,20 \$	O	O	
Smash et as 11-17 ans	235,28 \$	235,28 \$	O	O	
Débutant 18 ans +	199,08 \$	199,08 \$	O	O	
Initié 18 ans +	199,08 \$	199,08 \$	O	O	
Avancé 18 ans +	199,08 \$	199,08 \$	O	O	
Parent-enfant 5 ans et +	271,47 \$	271,47 \$	O	O	

TENNIS (1) - COURS - 7 semaines - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE					
Mini-tennis 5-6 ans	42,84 \$	42,84 \$	E	E	
Débutant 7-10 ans	42,84 \$	42,84 \$	E	E	
Initié et avancé 7-10 ans	64,41 \$	64,41 \$	E	E	
Débutant 11-17 ans	70,69 \$	70,69 \$	O	O	
Initié et avancé 11- 17 ans	70,69 \$	70,69 \$	O	O	
Smash et as 11-17 ans (4 semaines)	135,76 \$	135,76 \$	O	O	
Smash et as 11-17 ans (8 semaines)	257,91 \$	257,91 \$	O	O	
Débutant 18 ans +	107,20 \$	107,20 \$	O	O	
Initié 18 ans +	107,20 \$	107,20 \$	O	O	
Avancé 18 ans +	107,20 \$	107,20 \$	O	O	
Parent-enfant 5 ans et +	146,17 \$	146,17 \$	O	O	
CAMPS DE JOUR - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE					
Relâche - Camp régulier					
Multiactivités					
Inscription multiactivités - lundi au jeudi	40,55 \$	40,55 \$	E	E	
Inscription multiactivités - vendredi	21,25 \$	21,25 \$	E	E	
Relâche - Camps spécialisés					
Multisports	151,50 \$	151,50 \$	E	E	
Taekwondo	151,50 \$	151,50 \$	E	E	
Soccer	151,50 \$	151,50 \$	E	E	
Théâtre	151,50 \$	151,50 \$	E	E	
Natation	151,50 \$	151,50 \$	E	E	
Service de garde	36,50 \$	36,50 \$	E	E	
CAMPS D'ÉTÉ - RÉGULIER					
Frimousses - semaine de 4 jours	50,00 \$	non disponible	E	E	
Frimousses - semaine de 5 jours	62,50 \$	non disponible	E	E	
Frimousses ados - semaine de 4 jours	50,00 \$	non disponible	E	E	
Frimousses ados - semaine de 5 jours	62,50 \$	non disponible	E	E	
Programme d'accompagnement - semaine de 4 jours	50,00 \$	non disponible	E	E	
Programme d'accompagnement - semaine de 5 jours	62,50 \$	non disponible	E	E	
CAMPS D'ÉTÉ - SPÉCIALISÉS					
Camp Soleil (5-7 ans)	160,00 \$	165,00 \$	E	E	
Camp Soleil (8-9 ans)	180,00 \$	185,00 \$	E	E	
Camp Soleil (10-13 ans)	310,00 \$	320,00 \$	E	E	
Programme aspirant moniteur	420,00 \$	420,00 \$	O	O	
Camps spécialisés - avec thématique 4 jours	125,00 \$	125,00 \$	E	E	
Camps spécialisés - avec thématique 5 jours	160,00 \$	160,00 \$	E	E	
Camps spécialisés - avec thématique et matériel 4 jours	160,00 \$	160,00 \$	E	E	
Camps spécialisés - avec thématique et matériel 5 jours	165,00 \$	165,00 \$	E	E	
Camps spécialisés - Échec	190,00 \$	190,00 \$	E	E	
Camps spécialisés - Soccer et tennis	188,00 \$	188,00 \$	E	E	
Camps spécialisés - Équitation	205,00 \$	205,00 \$	E	E	
Camps spécialisés - Golf	380,00 \$	380,00 \$	E	E	
Camps spécialisés - Interprétation de la nature	215,00 \$	215,00 \$	E	E	
Camps spécialisés - Robotique et FABLAB	195,00 \$	195,00 \$	E	E	
Arts visuels	175,00 \$	175,00 \$	E	E	
Aqua-multisport	160,00 \$	165,00 \$	E	E	
Camp de formation Croix de bronze	438,50 \$	438,50 \$	E	E	
Camp de formation Étoile de bronze	178,50 \$	178,50 \$	E	E	
Camp de formation Médaille de bronze	438,50 \$	438,50 \$	E	E	
Jeunes Sauveteurs	163,25 \$	163,25 \$	E	E	
Natation préscolaire	160,00 \$	165,00 \$	E	E	
Natation	160,00 \$	165,00 \$	E	E	
Modalités de remboursement					
Le remboursement doit être demandé 5 jours ouvrables avant le début des camps. Pour le programme Les Frimousses à vos troussees, aucun remboursement ne sera accepté après le 15 juin. Des frais d'administration de 10% du coût du camp s'appliquent.					
Application du rabais familial pour les camps réguliers des Frimousses seulement					
Inscription d'un enfant	Aucun rabais	non disponible			
Inscription de deux enfants (de la même famille)	10% de rabais	non disponible			
Inscription de trois enfants et plus (de la même famille)	15% de rabais	non disponible			

PISCINES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES (1)					
Bains libres intérieurs					
5 ans - AVEC bciti loisir		Gratuit	Gratuit	E	E
6 à 20 ans - AVEC bciti loisir		Gratuit	Gratuit	E	E
21 ans + - AVECbciti loisir		Gratuit	Gratuit	O	O
5 ans - SANS bciti loisir		Gratuit	Gratuit	E	E
6 à 20 ans - SANS bciti loisir		1,75 \$	1,75 \$	E	E
21 ans + - SANS bciti loisir		2,83 \$	2,83 \$	O	O
Bains libres extérieurs					
Gratuit pour tous		Gratuit	Gratuit	E	E
Cours de natation enfant - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE					
Préscolaire 4 mois à 6 ans (session de 10 semaines)		61,50 \$	61,50 \$	E	E
Junior 6 à 17 ans (session de 10 semaines)		61,50 \$	61,50 \$	E	E
Adolescents 11 à 17 ans (session de 10 semaines)		64,50 \$	64,50 \$	E	E
Privé 3 ans + (session de 10 semaines)		260,00 \$	260,00 \$	E	E
Cours de natation adulte - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE					
Natation adulte 18 ans + (session de 10 semaines)		66,10 \$	66,10 \$	O	O
Aquaforme - 45 minutes 1x/sem (session de 12 semaines)		66,54 \$	66,54 \$	O	O
Aquaforme - 45 minutes 2x/sem (session de 12 semaines)		100,46 \$	100,46 \$	O	O
Aquaforme - 55 minutes 1x/sem (session de 12 semaines)		82,84 \$	82,84 \$	O	O
Aquaforme - 55 minutes 2x/sem (session de 12 semaines)		134,16 \$	134,16 \$	O	O
Aquaforme - 55 minutes 3x/sem (session de 12 semaines)		153,08 \$	153,08 \$	O	O
Aquajogging - 55 minutes 1x/sem (session de 12 semaines)		82,84 \$	82,84 \$	O	O
Aquajogging - 55 minutes 2x/sem (session de 12 semaines)		134,16 \$	134,16 \$	O	O
Aquajogging - 55 minutes 3x/sem (session de 12 semaines)		153,08 \$	153,08 \$	O	O
Aquanatal - 55 minutes 1x/sem (session de 12 semaines)		82,84 \$	82,84 \$	O	O
Cours de formation - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE					
Étoile de bronze - 60 minutes (session de 10 semaines)		76,25 \$	76,25 \$	E	E
Médaille de bronze - 35 heures		159,00 \$	159,00 \$	E	E
Croix de bronze - 32 heures		159,00 \$	159,00 \$	E	E
Premiers soins général/DEA - 16 heures		73,28 \$	73,28 \$	O	O
Sauveteur national - 45 heures		188,26 \$	188,26 \$	O	O
Moniteur en sécurité aquatique - 50 heures		312,24 \$	312,24 \$	O	O
Requalification - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE					
Requalification sauveteur national		68,23 \$	68,23 \$	O	O
Renouvellement Moniteur en sécurité aquatique		68,23 \$	68,23 \$	O	O
Matériel (manuels, etc.) - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE					
Masque de poche		9,13 \$	9,13 \$	O	O
Manuel canadien de sauvetage		47,62 \$	47,62 \$	O	E
Manuel canadien de premiers soins		18,53 \$	18,53 \$	O	E
Manuel Alerte!		47,62 \$	47,62 \$	O	E
Admission Complexe Aquatique - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE					
Enfants 4-17 ans		3,00 \$	4,00 \$	E	E
Adultes 18-64 ans		4,78 \$	6,09 \$	O	O
Aînés 65 ans +		2,61 \$	3,48 \$	O	O
Familles		13,05 \$	17,40 \$	O	O
Admission Complexe Aquatique - Sans abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE					
Enfants 0-3 ans		3,00 \$	3,00 \$	E	E
Enfants 4-17 ans		6,00 \$	6,00 \$	E	E
Adultes 18-64 ans		7,83 \$	7,83 \$	O	O
Aînés 65 ans +		5,22 \$	5,22 \$	O	O
Familles		24,35 \$	24,35 \$	O	O
Abonnement Complexe Aquatique - Abonnement bciti loisir OBLIGATOIRE					
Enfants 0-17 ans		40 \$	60 \$	E	E
Adultes 18-64 ans		70 \$	104 \$	O	O
Aînés 65 ans +		35 \$	52 \$	O	O
Familles		87 \$	130 \$	O	O
Modalités de remboursement					
Activité annulée par la Ville : remboursement complet. Inscription annulée par le participant : pour les activités de moins de 6 séances, le remboursement doit être demandé avant la 1ère rencontre. Pour les activités de 6 séances et plus, le remboursement doit être demandé avant la 2e rencontre. Pour les activités de 16 séances et plus, le remboursement doit être demandé avant la 4e rencontre.					
(1) = Dans le cas d'une annulation par le participant, les cours déjà suivis ou passés ne sont pas remboursés. De plus, des frais administratifs sont retenus, soit le plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10 % sur le coût total de l'activité seront retenus. Pour toute correction ou retour d'un chèque postdaté à la suite de l'annulation d'une activité par le participant, des frais d'administration de 6,50 \$ seront exigés. Frais pour chèque sans provision de 14,99 \$.					

Définitions:

Résidant : sur le territoire de Brossard / Non-résidant : à l'extérieur du territoire de Brossard

GRILLE DE TARIFICATION 2020 - SECTION 5 - TRAVAUX PUBLICS

SECTION 5.1 - ENVIRONNEMENT, PARCS ET BÂTIMENTS

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
PARCS ET BÂTIMENTS					
Remplacement d'un arbre endommagé	Fourniture et main-d'œuvre		650,00 \$	O	O
Déplacement d'un arbre	Fourniture et main-d'œuvre		425,00 \$	O	O
Coupes de branches, élagage ou abattage d'arbres	Fourniture et main-d'œuvre		125,00 \$/h (minimum 3 h)	O	O

GRILLE DE TARIFICATION 2020 - SECTION 5 - TRAVAUX PUBLICS

SECTION 5.2 - FOURNITURES, VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
FOURNITURES					
Compteurs d'eau	Compteur 5/8" x 1/2"		64,60 \$	E	E
	Compteur 5/8" x 3/4"		65,80 \$	E	E
	Compteur 3/4" x 3/4"		102,60 \$	E	E
	Compteur 1" x 1"		167,00 \$	E	E
	Compteur 1 1/2" x 1 1/2"		464,80 \$	E	E
	Compteur 2" x 2"		1 379,60 \$	E	E
	Compteur 3" x 3"		2 471,30 \$	E	E
	Compteur 4" x 4"		3 060,70 \$	E	E
	Compteur 6" x 6"		6 036,40 \$	E	E
	Compteur 8" composé		coût réel	E	E
	Compteur 8" approuvé ULC/FM		coût réel	E	E
	Compteur 10" approuvé ULC/FM		coût réel	E	E
	Installation et inspection des scellés		85,00 \$	E	E
Compteurs d'eau	Visite sur les lieux				
	Vérification du compteur (exactitude d'enregistrement de la consommation)		85,00 \$	O	O
	Enlèvement du compteur		91,00 \$	O	O
	Calibration de tous les compteurs		coût réel	O	O
	Remplacement de compteur 1 compteur (prix variable, selon calibre)		85,00\$/h + prix du compteur coût réel	O O	O O
Produits d'aqueduc	Ouverture et fermeture d'eau - Heures normales		gratuit		
	Ouverture et fermeture d'eau - En dehors des heures normales		selon tarif de la grille - travaux publics main d'œuvre - minimum 3 heures	E	E
	Localisation boîte de service - Heures normales		gratuit		
	Localisation boîte de service - En dehors des heures normales		selon tarif de la grille - travaux publics main d'œuvre - minimum 3 heures	E	E
	Boîte de service complète		26,60 \$	E	E
	Tige en acier inoxydable 36"		11,80 \$	E	E
	Tige en acier inoxydable 48"		14,30 \$	E	E
	Tête filetée		9,10 \$	E	E
	Tête à vis		11,40 \$	E	E
	Arrêt de ligne 3/4"		68,80 \$	O	O
	Union 3/4"		19,20 \$	O	O
	Autres articles aqueduc		coût réel + 15%	O	O
	Produits de voirie	Enseigne arrêt 24" x 24"		coût réel + 15%	O
Enseigne de stationnement interdit 12" x 18"			coût réel + 15%	O	O
Poteau en "U" de 12'			coût réel + 15%	O	O
Poteau Kalitec de 10'			coût réel + 15%	O	O
Délinéateur piste cyclable			coût réel + 15%	O	O

	Poteau en bois 8' x 8'			coût réel + 15%	O	O
	Balise D-190-D			coût réel + 15%	O	O
	Enseigne de rue			coût réel + 15%	O	O
	Goupille auto-bloquante			coût réel + 15%	O	O
	Manchon aplati 36"			coût réel + 15%	O	O
	Manchon de réparation 4 x 12, simple attache			coût réel + 15%	O	O
	Manchon de réparation 4 x 12, double attache			coût réel + 15%	O	O
	Longueur de glissière de sécurité			coût réel + 15%	O	O
	Bout protecteur			coût réel + 15%	O	O
	Réparation asphalte			coût réel + 15%	O	O
	Réparation de gazon			coût réel + 15%	O	O
Produits de remplissage	Pierre 0-20 mm (par tonne métrique)			coût réel + 15%	O	O
	Asphalte EB10C			coût réel + 15%	O	O
	Asphalte EB10S			coût réel + 15%	O	O
	Asphalte EB5			coût réel + 15%	O	O
	Terre arable (par mètre cube) livrée			coût réel + 15%	O	O
	Tourbe (par verge carrée)			coût réel + 15%	O	O
	Remblai sans retrait (par mètre cube)			coût réel + 15%	O	O
Divers	Frais de livraison		75,00 \$		O	O
	Canalisation de fossés (secteur Sacré Cœur seulement)		325,00\$/m.l.		O	O
	Récupération de paniers de magasinage		100,00 \$		O	O
	Location des boyaux, vanne et clé de bornes fontaine pour		125,00 \$		E	E
RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (REG-397)						
Permis de tournage cinématographique	Permis et étude de la demande		250,00 \$ non remboursable		E	E
	Projet de tournage		400,00 \$		E	E
	Utilisation d'une place de stationnement avec parcomètre		25,00 \$ + frais associés le cas échéant		E	E
Permis d'occupation domaine public	Occupation temporaire - permis et étude de la demande		50,00 \$ non remboursable		E	E
	Occupation permanente - permis et étude de la demande		600,00 \$ non remboursable		E	E
Droit d'utilisation du domaine public	Trottoir, arrière-trottoir, emprise publique		50,00 \$/jour		E	E
	Parc, espace vert		70,00 \$/jour		E	E
	Piste cyclable hors-rue, sentier piéton		60,00 \$/jour		E	E
	Terrain de stationnement public		225,00 \$/jour		E	E
	Bâtiment municipal		400,00 \$/jour		E	E
Entrave rues principales	3 mètres et moins		15,00 \$/jour		E	E
	Entre 3 et 6 mètres		25,00 \$/jour		E	E
	Entre 6 et 9 mètres		45,00 \$/jour		E	E
	Entre 9 et 12 mètres		65,00 \$/jour		E	E
	Barrage de rue (en sus)		300,00 \$/jour		E	E
	obstruction en largeur dans la rue : pour une rue de l'ordonnance: rues principales; les rues comprenant des circuits d'autobus, pistes cyclables sur rue, rues artérielles, etc.)					
Autres obstructions de voies publiques (rues secondaires, locales)	3 mètres et moins		9 \$/jour		E	E
	Entre 3 et 6 mètres		18,00 \$/jour		E	E
	Entre 6 et 9 mètres		36,00 \$/jour		E	E
	Entre 9 et 12 mètres		54,00 \$/jour		E	E
	Barrage de rue (en sus)		100,00 \$/jour		E	E
Permis d'enseigne publicitaire	Permis et étude de la demande		600,00 \$ non-remboursable		E	E

-Autorisation requise du conseil de Ville	Occupation pour l'affichage * (m ² d'enseigne)		10,00 \$/m ² /jour	E	E
Stationnement	Case balisée		10,00 \$/jour	E	E
	Case balisée avec parcomètre		Facturé sur une base horaire, selon	E	E
	Case non balisée		5,00 \$/jour	E	E
	*Dans le cas où une place de stationnement est utilisée dans				
MATIÈRES RÉSIDUELLES					
Fourniture de matériel	Bac sur roues bleu - 360 litres (au moment de l'octroi du		199,00 \$ + 40,00 \$ de frais de livraison	E	E
	Bac sur roues gris - 120 litres (transpondeur RFID inclus)		34,80 \$ + 40,00 \$ de frais de livraison	E	E
	Bac sur roues gris - 240 litres (transpondeur RFID inclus)		48,70 \$ + 40,00 \$ de frais de livraison	E	E
	Bac sur roues gris - 360 litres (transpondeur RFID inclus)		56,20 \$ + 40,00 \$ de frais de livraison	E	E
	Bac sur roues brun - 45 litres		20,10 \$ + 40,00 \$ de frais de livraison + RFID de 1,00 \$	E	E
	Bac sur roues brun - 120 litres (transpondeur RFID inclus)		35,80 \$ + 40,00 \$ de frais de livraison	E	E
	Bac sur roues brun - 240 litres (transpondeur RFID inclus)		51,50 \$ + 40,00 \$ de frais de livraison	E	E
	Livraison à domicile d'un bac roulant		Coût réel + 15 %	E	E
Fourniture et installation d'un conteneur semi-enfoui		Coût réel + 15 %	E	E	
Collecte	Transport de matières résiduelles refusées lors de la collecte des ordures ménagères régulières Tarif par voyage maximum de 2,5 m ³		100 \$ + 15%	E	E
SITES DE NEIGES USÉES					
- pour neige provenant d'autres domaines publics (provincial et fédéral) et domaine privé	Camion de 6 et 10 roues		40,00 \$ + 15%	E	E
	Camion de 12 roues		50,00 \$ + 15%	E	E
	Camion avec remorque deux (2) essieux		60,00 \$ + 15%	E	E
	Camion avec remorque trois (3) essieux		60,00 \$ + 15%	E	E
	Camion avec remorque quatre (4) essieux		65,00 \$ + 15%	E	E
	Redevance par déversement de camion		15,00 \$	E	E
VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS					
Véhicules et équipements	Rétrocaveuse avec compacteur hydraulique	}	Tarif horaire (sans opérateur) selon "Répertoire de taux de location de machineries lourdes" (MTQ)+ 5% (10% inclus dans les prix du répertoire)	O	O
	Rétrocaveuse JD710			O	O
	Chargeur (loader) JD644			O	O
	Camion 5 tonnes			O	O
	Camion-remorque			O	O
	Camion de transport			O	O
	Camion 1 1/2 tonne			O	O
	Camion plate-forme avec Hiab			O	O
	Camion de service 4 tonnes			O	O
	Tracteur et débroussailleuse			O	O
	Rouleau à asphalte 2 tonnes			O	O
	compresseur 185			O	O
	Plaque vibrante			O	O
	Marteau pneumatique (Jackhammer)			O	O
	Tondeuse et trimeuse (petite)			O	O
	Réservoir et pompes (tiré par tracteur)			O	O
Balai (aspirateur)	O	O			
Saleuse	O	O			

	Camionnette Pick-up (camion de service)			21,94 \$	O	O
	Camion de service 2 1/2 tonnes			45,00 \$	O	O
	Génératrice 3KW			45\$/jour + 15%	O	O
AUTRES SERVICES						
Borne d'incendie	Inspection borne d'incendie - privée			coût réel + 15%	E	E
	Inspection borne d'incendie avec vannes et analyse			coût réel + 15%	E	E
	Consommation d'eau (moins de 44 mc)			25,00 \$	E	E
	Consommation d'eau (plus de 44 mc)			coût selon le taux m3 en vigueur de	E	E
	Utilisation d'une borne d'incendie			50,00 \$	E	E
	Utilisation d'une borne d'incendie sans permission des			500,00 \$	O	O
	Déplacement de borne d'incendie - simple			7 000,00 \$	E	E
	Déplacement de borne d'incendie - double			10 000,00 \$	E	E
Lampadaire	Remplacement d'un lampadaire existant			2 500,00 \$	O	O
	Déplacement d'un lampadaire existant			3 500,00 \$	O	O
	Déplacement et remplacement d'un lampadaire			6 000,00 \$	O	O
Déneigement des allées et des stationnements (par entrepreneur privé)	Coût du permis (pour 1 ^{er} véhicule)	REG-374		125,00 \$	E	E
	Remplacement du permis perdu ou volé			30,00 \$	E	E
	Autres véhicules (par véhicule)			30,00 \$	E	E
Remorquage	Lors de l'opération déneigement			100,00 \$	O	O
Nettoyage des terrains vacants	Par intervention	Règl. 1441	100,00 \$ + tarif de l'inspecteur de la grille - travaux publics main d'œuvre + coût réel du sous-traitant		O	O
Bordures et trottoirs						
Entrées charretières pour construction existante et construction neuve	Reconstruction trottoir (entrée simple ou double)			266,00 \$/m.l. + 40 \$	O	O
	Reconstruction bordure (entrée simple ou double)			197,30 \$/m.l. + 40 \$	O	O
Sciage de bordure de béton	Bordure existante à scier			20,45 \$/m.l. + 40 \$	O	O
Location (à d'autres villes)	Location du corrélateur acoustique (recherche de fuites) Avec opérateur			100,45 \$/h (min. 3 h opérateur compris)	O	O
	Location du camion écreur (vide-puisard) Avec opérateur			250,00 \$/h (min. 3 h opérateur compris)	O	O

Pour toute autre location pour laquelle les taux ne sont pas indiqués dans cette liste, il faut référer au guide de machinerie et outillage "Taux de location indicatif" du gouvernement provincial.

GRILLE DE TARIFICATION 2020 - SECTION 5 - TRAVAUX PUBLICS

5.3 - MAIN-D'ŒUVRE

SUJET	DESCRIPTION	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
MAIN-D'ŒUVRE				
Aide-menuisier	Temps simple	40,13 \$	O	O
	Temps et demi	60,20 \$	O	O
	Temps double	80,26 \$	O	O
Aide-peintre	Temps simple	40,13 \$	O	O
	Temps et demi	60,20 \$	O	O
	Temps double	80,26 \$	O	O
Chauffeur de véhicules motorisés A	Temps simple	43,68 \$	O	O
	Temps et demi	65,52 \$	O	O
	Temps double	87,36 \$	O	O
Chauffeur de véhicules motorisés B	Temps simple	42,26 \$	O	O
	Temps et demi	63,39 \$	O	O
	Temps double	84,53 \$	O	O
Concierge	Temps simple	38,01 \$	O	O
	Temps et demi	57,02 \$	O	O
	Temps double	76,02 \$	O	O
Électricien	Temps simple	47,93 \$	O	O
	Temps et demi	71,90 \$	O	O
	Temps double	95,86 \$	O	O
Journalier	Temps simple	38,01 \$	O	O
	Temps et demi	57,02 \$	O	O
	Temps double	76,02 \$	O	O
Mécanicien	Temps simple	46,51 \$	O	O
	Temps et demi	69,77 \$	O	O
	Temps double	93,03 \$	O	O
Mécanicien de service	Temps simple	45,10 \$	O	O
	Temps et demi	67,65 \$	O	O
	Temps double	90,19 \$	O	O
Menuisier	Temps simple	46,51 \$	O	O
	Temps et demi	69,77 \$	O	O
	Temps double	93,03 \$	O	O
Messager	Temps simple	40,13 \$	O	O
	Temps et demi	60,20 \$	O	O
	Temps double	80,26 \$	O	O
Opérateur d'appareils motorisés A	Temps simple	45,10 \$	O	O

	Temps et demi	67,65 \$	0	0
	Temps double	90,19 \$	0	0
Opérateur d'appareils motorisés B	Temps simple	42,97 \$	0	0
	Temps et demi	64,45 \$	0	0
	Temps double	85,93 \$	0	0
Opérateur de camion combiné-récureur d'égouts	Temps simple	43,68 \$	0	0
	Temps et demi	65,52 \$	0	0
	Temps double	87,36 \$	0	0
Ouvrier de canalisation municipale	Temps simple	40,85 \$	0	0
	Temps et demi	61,27 \$	0	0
	Temps double	81,69 \$	0	0
Ouvrier de la voie publique	Temps simple	40,13 \$	0	0
	Temps et demi	60,20 \$	0	0
	Temps double	80,26 \$	0	0
Ouvrier de parc	Temps simple	40,85 \$	0	0
	Temps et demi	61,27 \$	0	0
	Temps double	81,69 \$	0	0
Ouvrier de signalisation	Temps simple	40,85 \$	0	0
	Temps et demi	61,27 \$	0	0
	Temps double	81,69 \$	0	0
Peintre	Temps simple	45,10 \$	0	0
	Temps et demi	67,65 \$	0	0
	Temps double	90,19 \$	0	0
Plombier	Temps simple	46,51 \$	0	0
	Temps et demi	69,77 \$	0	0
	Temps double	93,03 \$	0	0
Préposé à la signalisation	Temps simple	43,68 \$	0	0
	Temps et demi	65,52 \$	0	0
	Temps double	87,36 \$	0	0
Préposé réseau d'aqueduc	Temps simple	43,68 \$	0	0
	Temps et demi	65,52 \$	0	0
	Temps double	87,36 \$	0	0
Préposé aux magasins	Temps simple	41,55 \$	0	0
	Temps et demi	62,32 \$	0	0
	Temps double	83,10 \$	0	0
Préposé aux stations de pompage	Temps simple	46,51 \$	0	0
	Temps et demi	69,77 \$	0	0
	Temps double	93,03 \$	0	0
Horticulteur	Temps simple	47,22 \$	0	0
	Temps et demi	70,82 \$	0	0
	Temps double	94,43 \$	0	0

Inspecteur	Temps simple	49,04 \$	0	0
	Temps et demi	73,56 \$	0	0
	Temps double	98,08 \$	0	0
Préposé aux équipements	Temps simple	43,68 \$	0	0
	Temps et demi	65,52 \$	0	0
	Temps double	87,36 \$	0	0
Superviseur	Temps simple	61,66 \$	0	0
	Temps et demi		0	0
	Temps double		0	0
PRIMES				
Prime de chef d'équipe bâtiment		2,83 \$	0	0
Prime de chef d'équipe aqueduc		2,83 \$	0	0
Prime de chef d'équipe parcs		4,25 \$	0	0
Prime de chef d'équipe voirie		7,09 \$	0	0
Prime de chef d'équipe mécanique		2,83 \$	0	0

GRILLE DE TARIFICATION 2020

SECTION 6 - GÉNIE

SUJET	DESCRIPTION	Référence (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
MAIN-D'ŒUVRE					
Service d'ingénierie	Temps simple		63,95 \$	O	O
	Temps et demi		95,92 \$	O	O
	Temps double		127,89 \$	O	O
Service d'inspection	Temps simple		55,45 \$	O	O
	Temps et demi		83,17 \$	O	O
	Temps double		110,89 \$	O	O
Service de dessin	Temps simple		49,04 \$	O	O
	Temps et demi		73,55 \$	O	O
	Temps double		98,07 \$	O	O
Surveillance de chantiers			4% du coût des travaux municipaux	O	O
Confection de plans et devis			4% du coût des travaux municipaux	O	O

GRILLE DE TARIFICATION 2020

SECTION 7 - URBANISME

SUJET	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE (Ville)	TARIF (excluant les taxes)	TPS O : oui E : exempté	TVQ O : oui E : exempté
RÈGLEMENTS D'URBANISME					
DEMANDE DE MODIFICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME					
Demande de modification des règlements d'urbanisme	Zonage ou autres	REG-362	4 100 \$ dont 3 019 \$ (non remboursable) et 1 081 \$ (remboursable s'il n'y a pas de publication)	E	E
USAGE CONDITIONNEL					
Demande d'autorisation d'un usage conditionnel	Culture de fruits et légumes et élevage de poules Tous autres usages conditionnels	REG-366	369 \$ (265 \$ remboursable s'il n'y a pas de publication) 2 562,5 \$ (1 069 \$ remboursable s'il n'y a pas de publication)	E	E
PPCMOI (Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble)					
Demande d'approbation d'un projet particulier	Tous les usages	REG-367	4 100 \$ dont 3 019 \$ (non remboursable) et 1 081 \$ (remboursable s'il n'y a pas de publication)	E	E
DEMANDE DE DÉMOLITION ASSUJETTIE AU RÈGLEMENT CONCERNANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES					
Demande d'autorisation de démolition	Démolition assujettie au Comité d'étude des demandes d'autorisation de démolition	REG-399	3 028 \$ par bâtiment	E	E
DEMANDE DE PROJET DE PIIA ET/ OU DEMANDE D'APPROBATION DE PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT					
Demande d'approbation d'une proposition d'aménagement (Plan d'ensemble)	Nouvelle proposition	REG-361	109 \$ de base + 0,205 \$/m ² de superficie de terrain (maximum de 41 000 \$)	E	E
	Modification à une proposition d'aménagement déjà approuvée		109 \$ de base + 0,205 \$/m ² de superficie de terrain (maximum de 41 000 \$)	E	E
PIIA - Projet pour usage résidentiel	Projet de nouvelle construction ou d'agrandissement - unifamilial ou bifamilial	REG-361	307,5 \$ par bâtiment	E	E
	Projet de nouvelle construction ou d'agrandissement - trifamilial		410 \$ par bâtiment	E	E
	Projet de modification ou transformation (sans agrandissement) - unifamilial, bifamilial et trifamilial		102,5 \$ par bâtiment	E	E
	Modification d'un projet déjà approuvé - unifamilial, bifamilial et trifamilial		154 \$ par bâtiment	E	E
	Projet de nouvelle construction ou d'agrandissement - multifamilial (4 logements et plus)		109 \$ de base + 77 \$ par logement	E	E
	Projet de modification ou transformation (sans agrandissement) - multifamilial (4 logements et plus)		512,5 \$ par bâtiment	E	E
PIIA - Projet mixte	Pour les projets mixtes, les tarifs pour les projets résidentiels et commerciaux doivent être combinés	REG-361	102,5 \$ de base + 61,5 \$ par logement	E	E
			Additionner les tarifs de la portion résidentielle et de la portion non-résidentielle	E	E
PIIA - Projet commercial et institutionnel	Projet de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment principal ou accessoire	REG-361	1 537,5 \$ par bâtiment	E	E
	Projet de modification ou transformation (sans agrandissement)		512,5 \$ par bâtiment	E	E
PIIA - Projet industriel	Projet de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment principal ou accessoire	REG-361	1 537,5 \$ par bâtiment	E	E
	Projet de modification ou transformation (sans agrandissement)		512,5 \$ par bâtiment	E	E
PIIA - Affichage	Tout projet relatif à l'affichage	REG-361	256 \$	E	E
DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES					
-	Bâtiment résidentiel - unifamilial, bifamilial et trifamilial	REG-1478	541 \$ par propriété (271 \$ remboursable s'il n'y a pas de publication)	E	E
	Bâtiment résidentiel - multifamilial (4 logements et plus) et mixte		1 794 \$ par propriété (578 \$ remboursable s'il n'y a pas de publication)		
	Bâtiment autre que résidentiel		1 794 \$ par propriété (578 \$ remboursable s'il n'y a pas de publication)		
Demande de dérogation mineure pour un nouveau projet	Tous les usages	REG-1478	1 794 \$ par propriété (578 \$ remboursable s'il n'y a pas de publication)	E	E

PERMIS					
PERMIS DE LOTISSEMENT					
Permis de lotissement	Tous les usages	REG-363	307,5 \$ de base + 0,15 \$/m ² de superficie de terrain À l'exception d'un plan de correction pour lequel seul le coût de base s'applique	E	E
Frais évaluateur agréé mandaté par la Ville		REG-364	Coût net défrayé par la Ville	E	E
BÂTIMENT PRINCIPAL					
Construction bâtiment principal résidentiel	Bâtiment unifamilial Bâtiment agricole unifamilial Bâtiment de 2 logements et plus	REG-363	922,5 \$ 922,5 \$ Pour le 1 ^{er} logement : 666 \$ Par logement additionnel : 461 \$	E E E	E E E
Construction bâtiment principal mixte		REG-363	Coût de base de l'usage dont la superficie prédomine : Usage résidentiel : 666 \$ Usage non-résidentiel : 1 034 \$ En plus de l'addition des coûts suivants : Portion résidentielle : 461 \$ par logement Portion non-résidentielle : 10 \$/m ² de superficie totale de plancher	E	E
Construction bâtiment principal non-résidentiel	Bâtiment commercial, industriel, institutionnel et public Bâtiment agricole (étable, écurie, etc.)	REG-363	1 025 \$ de base + 10 \$/m ² de superficie totale de plancher 213 \$	E E	E E
Garage de stationnement souterrain		REG-363	512,5 \$ de base + 3,59 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux supérieur à 100 000 \$ (incluant la main-d'œuvre) (maximum 7 500 \$)	E	E
FONDATION ET/OU STRUCTURE					
Fondation et/ou structure bâtiment principal résidentiel	Bâtiment unifamilial Bâtiment agricole unifamilial Bâtiment de 2 logements et plus	REG-363	40 % du coût du permis de construction d'un bâtiment principal 40 % du coût du permis de construction d'un bâtiment principal 40 % du coût du permis de construction d'un bâtiment principal	E E E	E E E
Fondation et/ou structure bâtiment principal mixte		REG-363	Coût de base de l'usage dont la superficie prédomine : Usage résidentiel : 40 % du coût du permis de construction d'un bâtiment principal Usage non-résidentiel : 1605 \$ En plus de l'addition des coûts suivants : Portion résidentielle : 78,50 \$ par logement Portion non-résidentielle : 2 \$/m ² de superficie totale de plancher	E	E
Fondation et/ou structure bâtiment principal non-résidentiel	Bâtiment commercial, industriel, institutionnel et public Bâtiment agricole (étable, écurie, etc.)	REG-363	1 605 \$ de base + 2 \$/m ² de superficie totale de plancher (maximum 23 487 \$) 163 \$ de base + 2 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E E	E E
AGRANDISSEMENT ET/OU RÉNOVATION ET/OU TRANSFORMATION					
Agrandissement, rénovation et/ou transformation bâtiment principal résidentiel	Bâtiment unifamilial Bâtiment agricole unifamilial Bâtiment de 2 logements et plus	REG-363	46 \$ de base + 3 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre) 46 \$ de base + 3 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre) 46 \$ de base + 3 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E E E	E E E
Agrandissement bâtiment principal mixte		REG-363	Coût de base de l'usage dont la superficie prédomine : Usage résidentiel : 46 \$ Usage non-résidentiel : 1 034 \$ En plus de l'addition des coûts suivants : Portion résidentielle : 3 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre) Portion non-résidentielle : 10 \$/m ² de superficie totale de plancher de l'agrandissement	E	E

Rénovation et/ou transformation bâtiment principal mixte		REG-363	Coût de base de l'usage dont la superficie prédomine : Usage résidentiel : 46 \$ Usage non-résidentiel : 1 034 \$ En plus de l'addition des coûts suivants : Portion résidentielle : 3 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 025 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre) Portion non-résidentielle : 10 \$/m ² de superficie totale de plancher de l'agrandissement	E	E
Agrandissement bâtiment principal non-résidentiel	Bâtiment commercial, industriel, institutionnel et public Bâtiment agricole (étable, écurie, etc.)	REG-363	1 034 \$ de base + 10 \$/m ² de superficie totale de plancher de l'agrandissement 163 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E E	E E
Rénovation et/ou transformation bâtiment principal non-résidentiel	Bâtiment commercial, industriel, institutionnel et public Bâtiment agricole (étable, écurie, etc.)	REG-363	512,5 \$ de base + 9,25 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre) 163 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E E	E E
SAILLIES D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL - CONSTRUCTION ET/OU AGRANDISSEMENT ET/OU TRANSFORMATION ET/OU RÉNOVATION					
Saillie bâtiment principal résidentiel	Ressaut, avant-corps, plancher et mur en porte-à-faux ou en saillie par rapport au mur de fondation, aux poteaux ou aux pilotis les supportant Marquise, corniche, avant-toit et auvent fixe	REG-363	38 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre) 38 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E E	E E
	Auvent rétractable (si assujetti au PIIA)	REG-363 REG-361	38 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Cheminée et foyer en saillie d'un mur extérieur ou de la toiture Perron, balcon, galerie et porche	REG-363	38 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre) 38 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E E	E E
	Espace de rangement et chambre froide sous un perron, un balcon ou une galerie Escalier extérieur, rampe d'accès et élévateur pour personnes handicapées		38 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre) 38 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E E	E E
Saillie bâtiment principal mixte	Ressaut, avant-corps, plancher et mur en porte-à-faux ou en saillie par rapport au mur de fondation, aux poteaux ou aux pilotis les supportant	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Marquise, corniche, avant-toit et auvent fixe		Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Auvent rétractable (si assujetti au PIIA)	REG-363 REG-361	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Cheminée et foyer en saillie d'un mur extérieur ou de la toiture Perron, balcon, galerie et porche	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé Coût applicable selon l'usage visé	E E	E E
	Espace de rangement et chambre froide sous un perron, un balcon ou une galerie Escalier extérieur, rampe d'accès et élévateur pour personnes handicapées		Coût applicable selon l'usage visé Coût applicable selon l'usage visé	E E	E E
Saillie bâtiment principal non-résidentiel	Ressaut, avant-corps, plancher et mur en porte-à-faux ou en saillie par rapport au mur de fondation, aux poteaux ou aux pilotis les supportant	REG-363	324 \$ de base + 6,41 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Marquise, corniche, avant-toit et auvent fixe		324 \$ de base + 6,41 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Auvent rétractable (si assujettis au PIIA)	REG-363 REG-361	324 \$ de base + 6,41 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Cheminée et foyer en saillie d'un mur extérieur ou de la toiture Perron, balcon, galerie et porche	REG-363	324 \$ de base + 6,41 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre) 324 \$ de base + 6,41 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E E	E E
	Espace de rangement et chambre froide sous un perron, un balcon ou une galerie Escalier extérieur, rampe d'accès et élévateur pour personnes handicapées		324 \$ de base + 6,41 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre) 324 \$ de base + 6,41 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E E	E E
			324 \$ de base + 6,41 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
BÂTIMENT ACCESSOIRE PERMANENT - CONSTRUCTION					

Construction bâtiment accessoire permanent résidentiel	Remise accessoire à un usage du groupe « Habitation » (H) (plus de 4,25 m ³)	REG-363	32 \$	E	E
	Pavillon de jardin comportant un revêtement de toiture autre qu'en toile		32 \$	E	E
	Véranda, garage, abri d'auto permanent à un usage du groupe « Habitation » (H)		38 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Bâtiment pour matières résiduelles, guérite, serre et autres bâtiments accessoires à un usage du groupe « Habitation » (H)	REG-363 REG-366	28 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Bâtiment accessoire à un usage du groupe « Habitation » (H) qui est utilisé exclusivement comme abri pour animaux (Si assujettis à un usage conditionnel)		28 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Saillies d'un bâtiment accessoire	REG-363	28 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction bâtiment accessoire permanent mixte	Remise et autres bâtiments accessoires à un usage autre que le groupe « Habitation » (H) (plus de 4,25 m ³)	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Construction bâtiment accessoire permanent non-résidentiel	Remise et autres bâtiments accessoires à un usage commercial, industriel, institutionnel et public (plus de 4,25 m ³)	REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Remise et autres bâtiments accessoires à un usage agricole (plus de 4,25 m ³)		38 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
BÂTIMENT ACCESSOIRE TEMPORAIRE OU AMOVIBLE - CONSTRUCTION					
Construction bâtiment accessoire temporaire ou amovible résidentiel	Bureau de chantier, entrepôt de chantier, bâtiment technique de chantier, guérite de chantier, abri de chantier et bâtiment sanitaire de chantier (si comporte un raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout)	REG-363	28 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière		28 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction bâtiment accessoire temporaire ou amovible mixte	Bureau de chantier, entrepôt de chantier, bâtiment technique de chantier, guérite de chantier, abri de chantier et bâtiment sanitaire de chantier (si comporte un raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout)	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière		Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Construction bâtiment accessoire temporaire ou amovible non-résidentiel	Bureau de chantier, entrepôt de chantier, bâtiment technique de chantier, guérite de chantier, abri de chantier et bâtiment sanitaire de chantier (si comporte un raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout)	REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière		109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
BÂTIMENT ACCESSOIRE PERMANENT - AGRANDISSEMENT ET/OU TRANSFORMATION ET/OU RÉNOVATION					
Agrandissement, transformation et/ou rénovation bâtiment accessoire permanent résidentiel	Remise accessoire à un usage du groupe « Habitation » (H) (plus de 4,25 m ³)	REG-363	11 \$	E	E
	Pavillon de jardin comportant un revêtement de toiture autre qu'en toile		11 \$	E	E
	Véranda, garage, abri d'auto permanent, bâtiment pour matières résiduelles, guérite, serre et autres bâtiments accessoires à un usage du groupe « Habitation » (H)		11 \$	E	E
	Bâtiment accessoire à un usage du groupe « Habitation » (H) qui est utilisé exclusivement comme abri pour animaux (Si assujettis à un usage conditionnel)	REG-363 REG-366	11 \$	E	E
	Saillies d'un bâtiment accessoire	REG-363	11 \$	E	E
Agrandissement, transformation et/ou rénovation bâtiment accessoire permanent mixte	Remise et autres bâtiments accessoires à un usage autre que le groupe « Habitation » (H) (plus de 4,25 m ³)	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Agrandissement, transformation et/ou rénovation bâtiment accessoire permanent non-résidentiel	Remise et autres bâtiments accessoires à un usage autre que le groupe « Habitation » (H) (plus de 4,25 m ³)	REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Remise et autres bâtiments accessoires à un usage agricole (plus de 4,25 m ³)		38 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
BÂTIMENT ACCESSOIRE TEMPORAIRE OU AMOVIBLE - AGRANDISSEMENT ET/OU TRANSFORMATION ET/OU RÉNOVATION					

Agrandissement, transformation et/ou rénovation bâtiment accessoire temporaire ou amovible résidentiel	Bureau de chantier, entrepôt de chantier, bâtiment technique de chantier, guérite de chantier, abri de chantier et bâtiment sanitaire de chantier <i>(si comporte un raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout)</i>	REG-363	11 \$	E	E
	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière		11 \$	E	E
Agrandissement, transformation et/ou rénovation bâtiment accessoire temporaire ou amovible mixte	Bureau de chantier, entrepôt de chantier, bâtiment technique de chantier, guérite de chantier, abri de chantier et bâtiment sanitaire de chantier <i>(si comporte un raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout)</i>	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière		Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Agrandissement, transformation et/ou rénovation bâtiment accessoire temporaire ou amovible non résidentiel	Bureau de chantier, entrepôt de chantier, bâtiment technique de chantier, guérite de chantier, abri de chantier et bâtiment sanitaire de chantier <i>(si comporte un raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout)</i>	REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière		109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
CERTIFICATS D'AUTORISATION					
CERTIFICAT D'AUTORISATION D'OCCUPATION D'UNE PLACE D'AFFAIRES / USAGES					
Certificat d'occupation d'une place d'affaires	Nouvel usage, changement d'usage, changement de propriétaire ou de raison sociale, déménagement et modification de la superficie de l'usage	REG-363	299 \$	E	E
Certificat usage additionnel commercial à un logement	Durée de 5 ans	REG-363	432,55 \$	E	E
Certificat d'occupation pour un évènement	Cirque, carnaval et autre activité commerciale similaire, à l'exception des activités organisées par la Ville	REG-363	535 \$	E	E
ENSEIGNE ET/OU PANNEAU RÉCLAME					
Installation, construction et/ou agrandissement enseigne et/ou panneau réclame		REG-363	Coût de base : 113 \$ En plus de l'addition des coûts suivants : Enseigne de moins de 2,5 m ² : 41 \$/m ² Enseigne de 2,5 m ² ou plus : 102,5 \$/m ²	E	E
Modification du message et/ou réparation enseigne et/ou panneau réclame		REG-363	109 \$	E	E
DÉMOLITION - BÂTIMENT PRINCIPAL					
Démolition bâtiment principal résidentiel		REG-363	160 \$	E	E
Démolition bâtiment principal mixte		REG-363	308 \$	E	E
Démolition bâtiment principal non-résidentiel		REG-363	308 \$	E	E
DÉMOLITION - BÂTIMENT ACCESSOIRE PERMANENT					
Démolition bâtiment accessoire permanent résidentiel		REG-363	31 \$	E	E
Démolition bâtiment accessoire permanent mixte		REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Démolition bâtiment accessoire permanent non-résidentiel		REG-363	55 \$	E	E
DÉPLACEMENT - BÂTIMENT PRINCIPAL					
Déplacement bâtiment principal résidentiel		REG-363	55 \$	E	E
Déplacement bâtiment principal non-résidentiel		REG-363	109 \$	E	E
DÉPLACEMENT - BÂTIMENT ACCESSOIRE PERMANENT					
Déplacement bâtiment accessoire permanent résidentiel		REG-363	11 \$	E	E
Déplacement bâtiment accessoire permanent mixte		REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E

Déplacement bâtiment accessoire permanent non-résidentiel		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
DÉPLACEMENT - BÂTIMENT ACCESSOIRE TEMPORAIRE OU AMOVIBLE					
Déplacement bâtiment accessoire temporaire ou amovible résidentiel	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière	REG-363	11 \$	E	E
Déplacement bâtiment accessoire temporaire ou amovible mixte	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière	REG-363	Coût applicable selon l'usage visé	E	E
Déplacement bâtiment accessoire temporaire ou amovible non-résidentiel	Bâtiment de chantier public, logement de chantier et bureau de vente ou location immobilière	REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
AMÉNAGEMENT DE SITE					
Aménagement de site résidentiel et non-résidentiel		REG-363	Superficie du terrain : moins de 1 500 m ² = 107 \$ 1 501 à 5 000 m ² = 320 \$ 5 001 à 15 000 m ² = 642 \$ 15 001 m ² et plus = 1 069 \$	E	E
Travaux de remblai et de déblai résidentiel et non-résidentiel		REG-363	Superficie du terrain : moins de 1 500 m ² = 107 \$ 1 501 à 5 000 m ² = 320 \$ 5 001 à 15 000 m ² = 642 \$ 15 001 m ² et plus = 1 069 \$	E	E
Travaux de décontamination du sol résidentiel et non-résidentiel		REG-363	Superficie du terrain : moins de 1 500 m ² = 107 \$ 1 501 à 5 000 m ² = 320 \$ 5 001 à 15 000 m ² = 642 \$ 15 001 m ² et plus = 1 069 \$	E	E
Aménagement, agrandissement et transformation d'une aire de stationnement résidentiel et non-résidentiel	Excepté usages résidentiel 3 logements et moins	REG-363	Superficie du terrain : moins de 1 500 m ² = 107 \$ 1 501 à 5 000 m ² = 320 \$ 5 001 à 15 000 m ² = 642 \$ 15 001 m ² et plus = 1 069 \$	E	E
Aménagement d'un trottoir, allée piétonne et voie cyclable	Excepté usages résidentiel 3 logements et moins	REG-363	Superficie du terrain : moins de 1 500 m ² = 107 \$ 1 501 à 5 000 m ² = 320 \$ 5 001 à 15 000 m ² = 642 \$ 15 001 m ² et plus = 1 069 \$	E	E
Travaux d'excavation sur un terrain ou une partie de terrain identifié "potentiel archéologique"		REG-363	Superficie du terrain : moins de 1 500 m ² = 107 \$ 1 501 à 5 000 m ² = 320 \$ 5 001 à 15 000 m ² = 642 \$ 15 001 m ² et plus = 1 069 \$	E	E
Mur de soutènement résidentiel	Hauteur de 1,20 m et plus	REG-363	28 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Mur de soutènement non-résidentiel et mixte	Hauteur de 1,20 m et plus	REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Écran visuel ou acoustique		REG-363	Superficie du terrain : moins de 1 500 m ² = 107 \$ 1 501 à 5 000 m ² = 320 \$ 5 001 à 15 000 m ² = 642 \$ 15 001 m ² et plus = 1 069 \$	E	E
ÉQUIPEMENTS ACCESSOIRES - CONSTRUCTION ET/OU INSTALLATION					
Piscine, bain à remous et/ou cuve thermale résidentiel		REG-363	51 \$ pour une piscine hors terre, un bain à remous et/ou une cuve thermale 102,5 \$ pour une piscine creusée (+ frais de remplissage, d'utilisation de la borne-fontaine et du boyau)	E	E
Piscine, bain à remous et/ou cuve thermale non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre) (+ frais de remplissage, d'utilisation de la borne-fontaine et du boyau)	E	E

Construction d'une patageoire publique		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre) (+ frais de remplissage, d'utilisation de la borne-fontaine et du boyau)	E	E
Construction d'une tonnelle non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'une terrasse résidentiel	Surélevée à 0,3 m ou plus du sol	REG-363	28 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'une terrasse non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'un filet de protection contre la projection de balles et ballons résidentiel	Plus de 2,5 m de hauteur	REG-363	28 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'un filet de protection contre la projection de balles et ballons non-résidentiel et mixte	Plus de 2,5 m de hauteur	REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'une antenne parabolique et antenne de télécommunication résidentiel	Si assujettie à un usage conditionnel	REG-363 REG-366	28 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'une antenne parabolique et antenne de télécommunication non-résidentiel et mixte	Si assujettie à un usage conditionnel	REG-363 REG-366	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'un château d'eau non-résidentiel		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction souterraine résidentiel		REG-363	28 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction souterraine non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction, d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées résidentiel		REG-363	28 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction, d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'un ouvrage de captage d'eau souterraine résidentiel		REG-363	28 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'un système de géothermie à énergie du sol résidentiel		REG-363	28 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'un système de géothermie à énergie du sol non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'équipement pour le service à l'auto non-résidentiel		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'un réservoir et bonbonne de gaz sous pression résidentiel	Excepté usage résidentiel de 8 logements et moins	REG-363	28 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'un réservoir et bonbonne de gaz sous pression non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'une génératrice, compresseur, système de réfrigération, pompe et autres équipements similaires (à l'extérieur d'un bâtiment) résidentiel	Excepté usage résidentiel de 8 logements et moins	REG-363	28 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'une génératrice, compresseur, système de réfrigération, pompe et autres équipements similaires (à l'extérieur d'un bâtiment) non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'un distributeur de carburant non-résidentiel		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'un silo, trémie, pont roulant et convoyeur (à l'extérieur d'un bâtiment) non-résidentiel		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Installation d'une conduite hors sol de transport de matières liquides ou gazeuses non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction d'un ouvrage de captage d'eau souterraine non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
ÉQUIPEMENT ACCESSOIRE - TRANSFORMATION ET/OU AGRANDISSEMENT ET/OU RÉNOVATION					
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une piscine, d'un bain à remous et d'une cuve thermale résidentiel		REG-363	11 \$	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une piscine, d'un bain à remous et d'une cuve thermale non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E

Transformation, agrandissement ou rénovation d'une pataugeoire publique		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une tonnelle non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une terrasse résidentiel	Surélevée à 0,3 m ou plus du sol	REG-363	11 \$	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une terrasse non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un filet de protection contre la projection de balles et ballons résidentiel	Plus de 2,5 m de hauteur	REG-363	11 \$	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un filet de protection contre la projection de balles et ballons non-résidentiel et mixte	Plus de 2,5 m de hauteur	REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation ou rénovation d'une antenne parabolique et antenne de télécommunication résidentiel	Si assujettie à un usage conditionnel	REG-363 REG-366	11 \$	E	E
Transformation ou rénovation d'une antenne parabolique et antenne de télécommunication non-résidentiel et mixte	Si assujettie à un usage conditionnel	REG-363 REG-366	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation ou rénovation d'un réservoir et bombonne de gaz sous pression résidentiel	Excepté usage résidentiel de 8 logements et moins	REG-363	11 \$	E	E
Transformation ou rénovation d'un réservoir et bombonne de gaz sous pression non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation ou rénovation d'une génératrice, compresseur, système de réfrigération, pompe et autres équipements similaires (à l'extérieur d'un bâtiment) résidentiel	Excepté usage résidentiel de 8 logements et moins	REG-363	11 \$	E	E
Transformation ou rénovation d'une génératrice, compresseur, système de réfrigération, pompe et autres équipements similaires (à l'extérieur d'un bâtiment) non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'équipement pour le service à l'auto non-résidentiel		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un distributeur de carburant non-résidentiel		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un silo, trémie, pont roulant et convoyeur (à l'extérieur d'un bâtiment) non-résidentiel		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'une conduite hors sol de transport de matières liquides ou gazeuses non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un château d'eau non-résidentiel		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation, d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées résidentiel		REG-363	11 \$	E	E
Transformation, agrandissement ou rénovation d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation ou rénovation d'un ouvrage de captage d'eau souterraine résidentiel		REG-363	11 \$	E	E
Transformation ou rénovation d'un ouvrage de captage d'eau souterraine non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Transformation ou rénovation d'un système de géothermie à énergie du sol résidentiel		REG-363	11 \$	E	E
Transformation ou rénovation d'un système de géothermie à énergie du sol non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
RACCORDEMENT DES SERVICES ET RÉFECTION DU RÉSEAU PRIVÉ- CONSTRUCTION ET/OU TRANSFORMATION ET/OU RÉPARATION					

Construction, transformation et réparation d'un raccordement au réseau municipal d'aqueduc ou d'égout résidentiel (unifamiliale, bifamiliale et trifamiliale)		REG-363	38 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction, transformation et réparation d'un raccordement au réseau municipal d'aqueduc ou d'égout résidentiel (4 logements et plus,mixte et non résidentiel)		REG-363	324 \$ de base + 6,41 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction, transformation et réparation d'un drain de fondation résidentiel		REG-363	38 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Construction, transformation et réparation d'un drain de fondation non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Réservoir, équipement et ouvrage pour le captage ou la rétention des eaux de pluie implantés à l'extérieur du bâtiment qui sont raccordés au réseau municipal résidentiel		REG-363	28 \$ de base + 1 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
Réservoir, équipement et ouvrage pour le captage ou la rétention des eaux de pluie implantés à l'extérieur du bâtiment qui sont raccordés au réseau municipal non-résidentiel et mixte		REG-363	109 \$ de base + 5,35 \$ pour chaque 1 000 \$ ou portion de 1 000 \$ du coût estimé des travaux (incluant la main-d'œuvre)	E	E
ENVIRONNEMENT					
Programmes de subventions environnementales -	Bac de compostage		25 \$	E	E
	Baril de récupération d'eau de pluie		25 \$	E	E
Certificat d'enregistrement annuel pour pesticide		Reg 350	106 \$	E	E
Permis pour l'application de pesticide		Reg 350	Sans frais	E	E
Abattage d'arbre		REG-363	Sans frais	E	E
Élagage ou émondage d'un frêne (essence du genre Fraxinus)		REG-363	Sans frais	E	E
Traitement contre l'agrille du frêne		REG-363	Sans frais	E	E
Ouvrage et travaux dans la plaine inondable sur et au-dessus de la rive ou du littoral engendrant une destruction partielle ou totale d'un milieu humide répertorié		REG-363	Superficie du terrain : moins de 1 500 m ² = 107 \$ 1 501 à 5 000 m ² = 320 \$ 5 001 à 15 000 m ² = 642 \$ 15 001 m ² et plus = 1 069 \$	E	E
RENOUVELLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICAT D'AUTORISATION					
Construction et transformation	Tous les usages	REG-363	Coût total du permis ou du certificat d'autorisation (maximum 2 162 \$)	E	E
AUTRE PERMIS ET CERTIFICAT D'AUTORISATION					
Permis de distribution de matériel publicitaire	Occasionnel		11 \$	E	E
	Périodique	REG-1259	55 \$	E	E
	Annuel		109 \$	E	E
Certificat d'autorisation pour le colportage et la sollicitation		REG-185	Sans frais	E	E
Certificat pour la vente itinérante		REG-185	325 \$	E	E
Permis de stationnement (vignette)	Coût de base (ouverture de dossier)		26,00 \$	O	O
	Coût pour chaque vignette	REG-847	26,00 \$/année		
Tout type de permis, certificats ou demandes au bénéfice de la Ville			Sans frais		
DÉPÔTS ET GARANTIES FINANCIÈRES					
Dépôt de raccordement de boîte de service, compteur d'eau et certificat de localisation	Payé avec le permis		769 \$	E	E
Dépôt de garantie pour aménagement paysager (arbres, arbustes, murets, talus, etc.)	Résidentiel unifamilial		205 \$/arbre		
	Résidentiel de 2 à 30 logements		410 \$/logement + 512,50 \$ pour espaces communs	E	E
	Projet intégré et multifamilial 31 log. et plus		410 \$/logement + 512,50 \$ pour espaces communs (maximum 20 000 \$)		
	Autre que résidentiel		0,005 (0,5 %) de la valeur du projet (minimum 2 000 \$ et maximum 35 875 \$)	E	E

Dépôt de raccordement des services dans l'emprise publique résidentiel et non résidentiel	Rue locale Artère principale Coupe d'eau double 2e raccordement		5 125 \$ Compaction : 10 250 \$ Béton sans retrait : 5 125 \$ 2 562,50 \$	E	E
Dépôt en garantie PIIA lorsqu'exigé par une résolution du conseil	Un dépôt en garantie financière sous forme de lettre de garantie bancaire ou de chèque certifié correspondant à 5% de la valeur projetée des travaux de construction, jusqu'à concurrence de 500 000 \$, et à 3% de la valeur excédant 500 000 \$, doit être effectué avant l'émission du permis de construction. Le dépôt en garantie est lié aux conditions prescrites à la résolution du conseil.				
AUTRES TARIFS					
Remplissage de piscine			Selon taux en vigueur	E	E
Modification aux numéros civiques d'un immeuble			769 \$	O	O
Liste annuelle des permis émis			205 \$	E	E
Étude de demande d'autorisation CPTAQ			109 \$	E	E
Coupe des herbages	Terrain construit		0,07 \$/m ² de superficie totale de terrain (minimum 210 \$)	E	E
	Terrain vacant			E	E
Ouverture de dossier de subvention			107 \$	E	E
Certificat ou attestation de conformité à la réglementation			160 \$	E	E
Gestion de la redevance de transport (Autorité régionale de transport métropolitain)			293 \$	E	E
Étude de dossier pour les projets situés en zone de redevance de transport (Autorité régionale de transport métropolitain), mais n'atteignant pas les seuils	Construction d'un bâtiment principal résidentiel unifamilial		51 \$	E	E

CALENDRIER

RÈGLEMENT REG-7-033

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE TARIFICATION REG 7 AFIN DE REMPLACER LA GRILLE DE TARIFICATION

1	Adoption de l'avis de motion (art. 356 LCV)		2020-05-26
2	Dépôt du projet de règlement		2020-05-26
2	Adoption par résolution du règlement (art. 356 LCV)	À une séance et jour ultérieur de l'avis de motion	2020-06-16
3	Avis public et certificat de publication d'entrée en vigueur du règlement (art. 362 LCV)	Après l'adoption du règlement	2020-06-23
4	Entrée en vigueur du règlement (art. 361 LCV)	La date de publication de l'avis public	2020-06-23